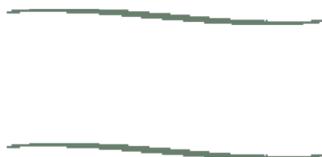


RÉGLER SA FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



La date limite de paiement étant dépassée, vous devez transmettre un chèque à la Trésorerie d'Hyères au 12 Avenue Joseph CLOTIS CS 90007, 83412 Hyères cedex. Tél : 04.94.65.00.05. Courriel : sgc.hyeres@dgfip.finances.gouv.fr





Réglez vos factures d'eau et d'assainissement en ligne

Facile
Rapide
Sécurisé



flashez-moi !



Marche à suivre

- Connectez- vous sur le site de la commune www.pierrefeu-du-var.fr
rubrique **démarches en ligne** - **paiements en ligne** - régler sa facture
d'eau et d'assainissement

- Vous serez redirigé vers le serveur du paiement sécurisé de la
Direction Générale des Finances Publiques sur lequel vous
pourrez finaliser votre paiement.

- Munissez-vous de votre **référence de facture**, qui se trouve
en bas à droite de cette dernière.

- Une confirmation sera envoyée à votre adresse e-mail.



04.94.13.53.07

eau@pierrefeu-du-var.fr

Centre Technique Municipal
"Charles REINERO"
Av des Anciens Combattants d'AFN
83390 Pierrefeu-du-Var

www.pierrefeu-du-var.fr





VILLE DE PIERREFEU
PLACE URBAIN SÉNÉCAL
83390 PIERREFEU-DU-VAR

 **04.94.13.53.13**

 **04.94.13.53.00**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.